

# Budget primitif 2017

Fonctionnement		Investissement	
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>	
Charges à caractère général	-502 400,00	EGLISE	-4 808,89
Charges de personnel et frais assimilés	-1 034 300,00	BATIMENTS SCOLAIRES	-5 590,66
Atténuations de produits	-500,00	CANTINE	-5 924,56
Autres charges de gestion courante	-358 100,00	FOYER	-17 089,61
Charges financières	-92 000,00	ATELIERS	-74 382,53
Charges exceptionnelles	-1 600,00	ENVIRONNEMENT	-12 000,00
Virement à la section d'investissement	-350 954,93	TERRAINS	-157 200,00
Opérations d'ordre	-11 645,07	SALLES DE SPORTS	3 810,24
		LOCAUX ASSOCIATIONS	-31 000,00
		GEMAPI	-45 000,00
		TERRAIN DE FOOTBALL	2 900,00
		MAIRIE	-394 211,51
		VOIRIE RESEAUX	-35 731,47
		ZAC DE LA TOURASSE	-2 160,00
		Op. financière	-282 980,53
	-2 351 500,00		-1 074 790,00
<b>Recettes</b>		<b>Recettes</b>	
Atténuations de charges	40 000,00	ATELIER	46 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	210 500,00	SALLE DE SPORTS	14 500,00
Impôts et taxes	1 408 300,00	Op. financière	618 907,67
Dotations, subventions et participations	656 200,00	Non Individualisé	395 382,33
Autres produits de gestion courante	27 000,00		
Produits financiers	100,00		
Produits exceptionnels	9 400,00		
Opérations d'ordre	0,00		
	2 351 500,00		1 074 790,00

Taux d'Imposition 2017/2016	
Taxe d'habitation	10,08% → <b>10,23%</b> + 1,50%
Taxe sur foncier bâti	18,38% → <b>18,65%</b> + 1,50 %
Taxe sur foncier non bâti	74,51%- → <b>75,61%</b> + 1,50 %

**Ce budget est marqué par une diminution des recettes de l'État et une augmentation des dépenses obligatoires ; il s'agit donc de faire aussi bien avec moins de ressources financières. Dans le détail, les dotations de l'Etat ont encore baissé. Depuis 2014, la perte cumulée de recettes pour Echillais s'élève à 155.000 € pour les dotations et celle des dépenses obligatoires de 253.000 €.**

**Nous absorbons cet écart de 2 manières : en contraignant très fortement nos dépenses de fonctionnement (hors masse salariale) et en ajustant les taxes locales.**